

Versement de la prestation de vieillesse sous forme de capital

Contrat n° /

Employeur Nom et localité

**Personne
assurée**

Nom

Prénom

Nationalité

Rue, NPA, localité, pays

Pays d'activité

Date de naissance

Sexe

Activité professionnelle

m f

Par la présente, je déclare souhaiter recevoir ma rente de vieillesse sous forme de capital lors de mon départ à la retraite.

Je prends acte que le versement de ma prestation de vieillesse sous forme de capital met fin à toutes prétentions éventuelles à des

- rentes d'enfants de pensionnés
- rentes de conjoints et de partenaires (enregistrés et non enregistrés).

Si le versement de la prestation de vieillesse sous forme de capital n'est pas prévu dans le règlement de prévoyance, seul un quart de l'avoir de vieillesse disponible à l'arrivée à l'âge de la retraite peut être versé sous forme de capital.

**Information pour
les personnes
mariées/
les partenaires
enregistrés**

Le versement de la prestation de vieillesse sous forme de capital n'est possible que si le conjoint/le partenaire enregistré donne son consentement écrit lors de l'arrivée à l'âge de la retraite de la personne assurée.

Date

Signature de la personne assurée

A retourner à

AXA
Postfach 300
8401 Winterthur